

Entrée en vigueur

Règlements 2023-739-274 et 2023-745-4

Prenez avis que le règlement **2023-739-274** intitulé : « **Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de retirer l'usage i7 entreprises des produits pétroliers et chimiques dans la zone In-516** » adopté le 5 juin 2023 est entré en vigueur le 26 juin 2023, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Prenez avis que le règlement **2023-745-4** intitulé : « **Règlement amendant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2013-745 afin de retirer la zone Ca-410-1 des zones où les mini entrepôts sont permis** » adopté le 5 juin 2023 est entré en vigueur le 26 juin 2023, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis le certificat de conformité à son égard;

Ces règlements sont disponibles pour consultation au Service des affaires juridiques de la Ville.

Le 28 juin 2023
(U-2023.439)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière